

alveole



**Un moyen concret
de faire financer vos abris
vélos et actions de
sensibilisation à
l'écomobilité**



Le fonctionnement



1. Je recense mon projet sur www.programme-alveole.fr



2. Nous réalisons une simulation de votre prime

3. Je confirme mon engagement (commande ou devis signé)



4. Installation des supports de stationnement vélo



5. J'envoie les pièces justificatives (factures, PV de réception)



6. Nous vous versons la prime définitive



7. Une association réalise l'accompagnement à l'éco-mobilité



Le public visé

Les collectivités
Les bailleurs sociaux
Les établissements publics
Les acteurs privés à vocation de service public
Les acteurs privés à vocation d'enseignement

Le financement

Les abris vélos et structures d'attaches sont **financés à hauteur de 60%**.

Le programme Alvéole vous accompagne également dans la réalisation d'actions de sensibilisation à l'écomobilité auprès des usagers (optionnel, obligatoire pour les écoles élémentaires). **Ces actions sont financées à 100%**. Elles sont à choisir entre le porteur de projet et une association locale membre de la FUB, en fonction des besoins identifiés (quelques exemples : apprentissage du vélo, contrôle technique des vélos, atelier d'autoréparation...).

Les supports éligibles

Tous les emplacements vélos doivent être **couverts, séparés des espaces de stationnement motorisés, le système d'attache** doit permettre d'attacher **le cadre et la roue du vélo** avec un antivol en U.



Consigne sécurisée



Jusqu'à 2000€ par emplacement



Attache libre d'accès en extérieur



Jusqu'à 700€ par emplacement



Attache dans un local existant



Jusqu'à 200€ par emplacement

Le programme finance uniquement la mise en place de services vélos par le biais d'abris préconstruits ou d'arceaux vélos dans le cadre de locaux existants. Les éventuels travaux concomitants (rénovation espaces, peinture, électricité, dalle béton...) ne sont pas pris en charge par le programme.

Un programme ambitieux

Grâce au mécanisme des Certificats d'Économies d'Énergie, le programme Alvéole a pour ambition d'accélérer la création de places de stationnement vélo et d'accompagner au changement de comportement avec un large panel d'actions de sensibilisation à l'écomobilité.

Le programme vise la création de **30 000 places de stationnement vélo** et l'**accompagnement de 18 000 usagers** d'ici fin juin 2021.

Les porteurs du programme



La Fédération française des Usagers de La Bicyclette apporte des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des cyclistes et promeut l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien.



ROZO est une société de conseil en performance énergétique qui vise à réduire l'impact environnemental des organisations et des individus de manière durable.

Informations et contacts

Rendez-vous sur www.programme-alveole.com

ROZO : Anne-Laure Béguet
mobilite@rozo.fr - 01 42 49 76 76
www.rozo.fr

FUB : Clémence Pascal
alveole@fub.fr - 03 88 75 72 85
www.fub.fr/alveole

alvéole



En partenariat avec :

